

DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE VER SUR MER

## Arrêté n°39-24

Portant sur la FERMETURE DE L'AIRE DE  
JEUX PLACE CHURCHILL

La MAIRE,

**VU** la loi 82-213 du 2 Mars 1982, modifiée par la loi 82-623 du 22 Juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les articles R 10, R 225 et 227 du Code de la Route,

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 24 Novembre 1967 modifiée par les arrêtés des 17 Octobre, 23 Juillet 1970, 8 mars 1971, 20 Mai 1971, 10, 15, 25 et 26 Juillet 1974 et 6 Juin 1977,

**VU** la loi du 30 Novembre 1987,

**CONSIDÉRANT** l'état de dégradation des équipements de l'aire de jeux installée place Churchill,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de sécuriser la zone,

**CONSIDÉRANT** que pour des raisons de sécurité, il convient d'interdire l'accès à l'aire de jeux, dangereuse pour le public,

**CONSIDÉRANT** qu'il incombe à l'autorité investie du pouvoir de police locale de prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité publique ;

### ARRÊTE

**ARTICLE 1** : L'accès à l'aire de jeux installée place Churchill à Ver-sur-Mer sera temporairement fermée au public à compter du 19 avril 2024.

**ARTICLE 2** Afin de sécuriser et d'interdire l'accès sur le site, une signalétique sera mise en place par les services techniques de la commune.

**ARTICLE 3** : Le présent arrêté sera affiché et publié conformément à la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 4** : Madame la Maire et le responsable des services techniques de la commune de Ver-sur-Mer sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Ver sur Mer le 19 avril 2024

La Maire,



Lysiane LE DUC DREAN

*Destinataires :*

- M. le Major du Groupement de Gendarmerie de Courseulles
- M. le Directeur du Service Départemental d'incendie et de secours SDIS
- M. GRICOURT - Responsable technique VER SUR MER
- Mme MADELAINE - ASVP